Conseil Supérieur de la Pêche
Protection des milieux aquatiques

PÊCHE DE LA TRUITE DE MER
RÉSULTATS DE LA SAISON 2004

Instauré officiellement en 1992, le suivi des captures de truites de mer n'a concerné jusqu'en 1995 que les cours d'eau du nord-ouest, sur lesquels la truite de mer est bien implantée et la pêche particulièrement active.
En 1996, le suivi des captures s'est étendu à tous les cours d'eau classés à truite de mer de la façade atlantique.

A compter de l'année 2000, les taxes spécifiques "saumon" et "truite de mer" ont été regroupées en une taxe unique "salmonidés migrateurs".

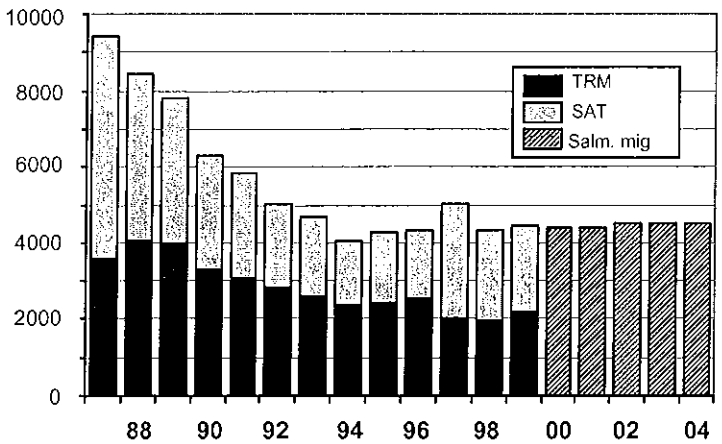

EVOLUTION DES VENTES DE TAXES MIGRATEURS 1987 - 2004

Bassin	Nombre de taxes migrateurs vendues				
	2000	*2001*	*2002*	*2003*	*2004*
Artois-Picardie	506	419	374	437	410
Seine-Normandie	1650	1645	1817	1825	1652
Loire-Bretagne	1511	1565	1477	1378	1483
Adour-Garonne	728	744	828	858	978
Rhin Meuse	1	1	1	1	3
R.M.C.	1	1	0	0	2
TOTAL	**4397**	**4375**	**4497**	**4499**	**4518**

R.M.C. : Rhône / Méditerrannée / Corse

VENTE DE TAXES MIGRATEURS PAR BASSIN

• **4518 taxes "salmonidés migrateurs"** ont été vendues en 2004, soit à quelques unités près, le même niveau qu'en 2003, la baisse observée dans les départements à truite de mer du nord-ouest étant contrebalancée par une augmentation des ventes dans les départements à saumon de Bretagne et du sud-ouest ; contrairement aux autres catégories de taxes en décroissance continue depuis 2 décennies, les taxes migrateurs affichent sur le moyen terme une remarquable stabilité, et ce en dépit des changements importants survenus sur la décennie : baisse importante du montant de la taxe saumon, qui a provoqué le sursaut de 1997, passage à une taxe unique "salmonidés migrateurs" à compter de l'année 2000.

• **256 pêcheurs** ont collaboré cette année au suivi des captures de truite de mer (déclaration en cours de saison et/ou tenue d'un carnet de pêche), la participation s'établissant au même niveau exactement que l'année précédente

Tout comme les ventes de taxes, le nombre de participants reste globalement stable depuis plusieurs années, fluctuant depuis 1995 entre 200 et 290 pêcheurs.

213 pêcheurs, soit 83% des participants proviennent des 6 départements à truite de mer du Nord-Ouest ; le taux de participation s'y établit ainsi à 14,6% en moyenne (7,3% en Artois-Picardie, 17,5% en Seine-Normandie).

Sur les autres bassins, (Bretagne, Adour-Gaves), la pêche est essentiellement orientée sur le saumon, et les pêcheurs ne participent qu'accessoirement au suivi truite de mer.

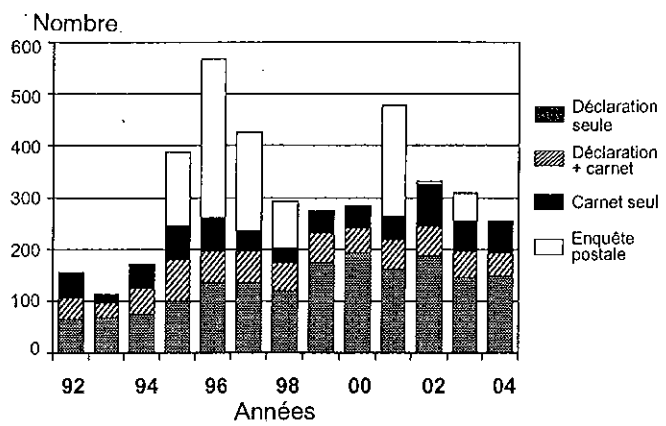

PECHEURS PARTICIPANTS

• **849 captures de truites de mer** ont été déclarées au total, dont 787 en cours de saison, provenant comme à l'accoutumée très majoritairement du bassin Seine-Normandie (92 % des déclarations), et plus particulièrement des 2 rivières Arques et Touques, qui totalisent à elles seules 78% des déclarations ; il y a donc retour à la normale après la médiocre année 2003.

Ceci étant, le nombre de truites de mer déclarées est particulièrement faible cette année en Artois-Picardie : 32 captures déclarées seulement en 2004 ! (moyenne des dix dernières années : 92).

Sur les autres bassins, Bretagne, Adour-Gaves, les déclarations se maintiennent comme chaque année à un niveau trés faible, ce qui ne permet pas d'avoir la moindre idée du volume réel des captures.

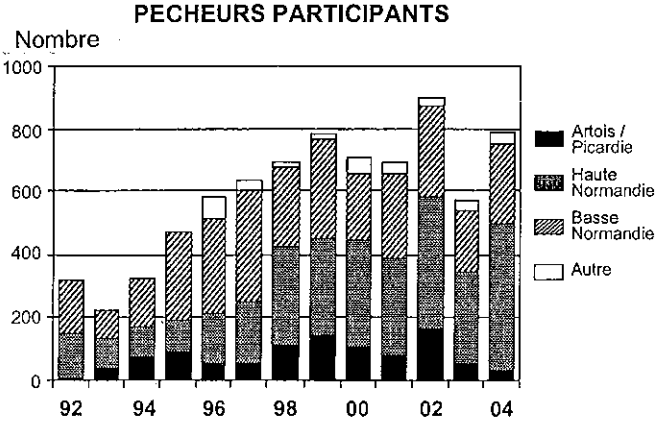

CAPTURES DECLAREES PAR BASSIN
(en cours de saison)

ANNEE 2004 - HAUTE-NORMANDIE, ARTOIS, PICARDIE

CAPTURES DE TRUITES DE MER DÉCLARÉES ET ESTIMÉES PAR RIVIERE

Rivières	Timbres vendus	Pêcheurs participants	Captures déclarées	Captures estimées
Slack	2	-	-	
Canche	183	8	10	70
Authie	116	22	22	45 - 50
Somme	15	-	0	?
Bresle	213	33	49	150
Arques	141	44	372	520
Scie & Sâane	-	2	2	?
Durdent	42	5	14	?
Valmont	9	2	18	?
Seine & Andelle	119	12	20	?
Risle	9	-	0	?
TOTAL	**849**	**123**	**507**	**900 à 1100**

Pêcheurs participants : ayant déclaré en cours de saison et/ou tenu un carnet de pêche

En 2004, **507 truites de mer** ont été déclarées sur les cours d'eau de Haute-Normandie, Artois - Picardie, revenant à un niveau proche des valeurs observées sur les années 1998-2002, après le fléchissement de 2003 (400 captures déclarées).

Mais en fait cette remontée des déclarations n'est due qu'à la trés forte progression enregistrée sur l'Arques, où les déclarations atteignent un niveau record ; sur tous les autres cours d'eau, les captures déclarées sont en régression, atteignant même leur niveau le plus faible sur Canche et Authie. La même chose s'observe sur la Seine, où les captures déclarées étaient en progression sensible depuis plusieurs années, et qui s'était maintenue à un bon niveau en 2003.

Il semble que cette année encore, les eaux basses (diminution régulière des débits depuis juin 2001) et claires n'aient pas offert des conditions très propices à la pêche de la truite de mer...

S'y ajoute incontestablement, notamment en Artois-Picardie, une baisse sensible de la participation des pêcheurs !

PARTICIPATION DES PECHEURS ET CAPTURES (Canche, Authie, Bresle, Arques) - EVOLUTION 1992 - 2004

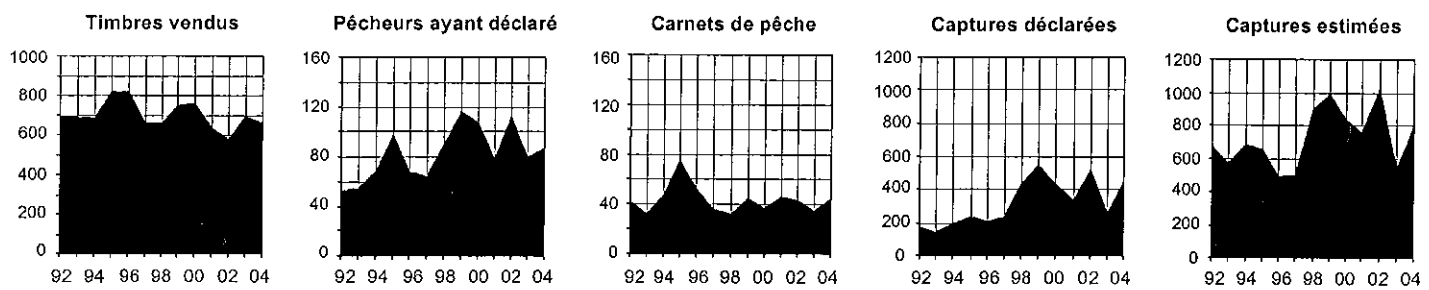

LE PANIER DU PECHEUR 2004

(50 carnets de pêche)

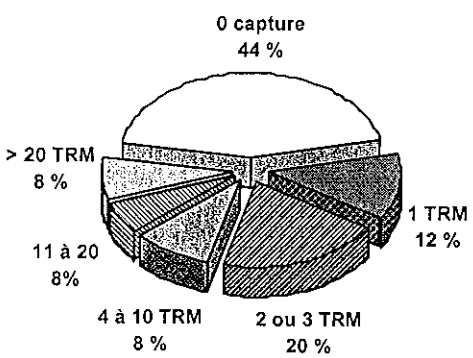

Les pêcheurs ayant tenu un carnet de pêche ont consacré en 2004 108 heures à la pêche de la truite de mer, réparties en 42 sorties, pour capturer 4,4 truites de mer (de 0 à 37), soit près de 21 heures en moyenne pour 1 capture.

Les meilleurs scores ont été réalisés comme à l'accoutumée sur le bassin de l'Arques.

Cette année, 44 % des pêcheurs n'ont réalisé aucune capture, contre 36 % en moyenne sur la période 1992 / 2003.

CAPTURES MOYENNES PAR PECHEUR

carnets - années 1992 à 2004

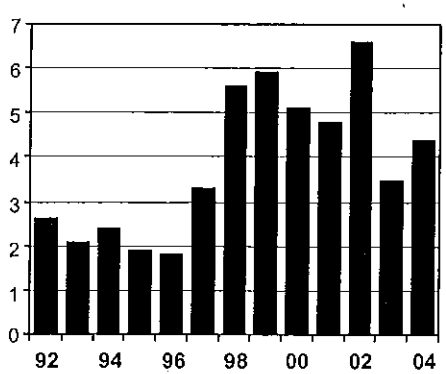

Le nombre moyen de captures par pêcheur par année varie sur l'ensemble de la période de 1,8 à 6,6. Il est de 4,4 en 2004, sensiblement supérieur à la moyenne inter-annuelle 1992/2003 qui s'établit à 3,7.

En fait, la forte progression du nombre de captures entre les années 92-96 et les années 98-02 ne concerne pas l'ensemble des pêcheurs mais est surtout imputable à la forte augmentation des gros scores, qui pèsent lourdement sur la moyenne.

LES MODES DE PECHE

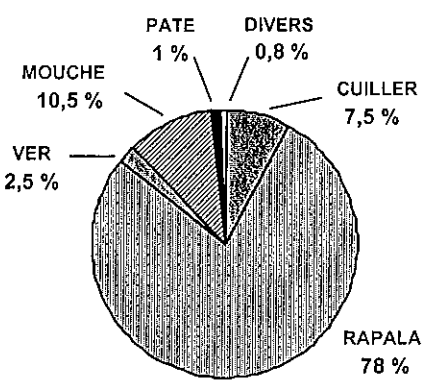

Avec 78 % des captures déclarées réalisées en 2004, le rapala (= poisson nageur) atteint son niveau record sur les 12 années de suivi. Cela est dû au poids prépondérant de l'Arques, rivière sur laquelle ce mode de pêche est largement usité, et qui totalise à elle-seule 3/4 des déclarations des cours d'eau nord-Seine.

Le rapala affiche cette année encore les meilleurs rendements : 14 heures en moyenne pour 1 capture.

ANNEE 2004 - HAUTE-NORMANDIE, ARTOIS, PICARDIE

CARACTERISTIQUES DES PRISES

La taille moyenne des poissons déclarés s'établit à :

58,9 cm pour un poids de 2,640 kg

Taille moyenne par rivière

Canche :	**50,0 cm - 1,830 kg**
Authie :	**55,8 cm - 2.385 kg**
Bresle :	**59,5 cm - 2,530 kg**
Arques :	**59,4 cm - 2,705 kg**
Petits cours d'eau côtiers HN :	**53,2 cm - 1,780 kg**
Seine et affluents	**65,5 cm - 3,780 kg**

Les captures de gros poissons (longueur supérieure à 70 cm - poids supérieur à 4 kg) représentent 12,5% du total sur l'ensemble des captures, mais 60 % sur la Seine !

STRUCTURE DE TAILLE

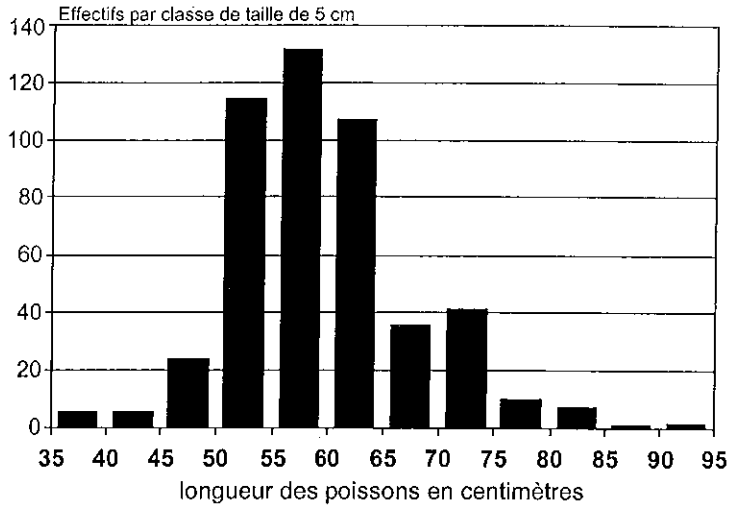

STRUCTURE D'AGE

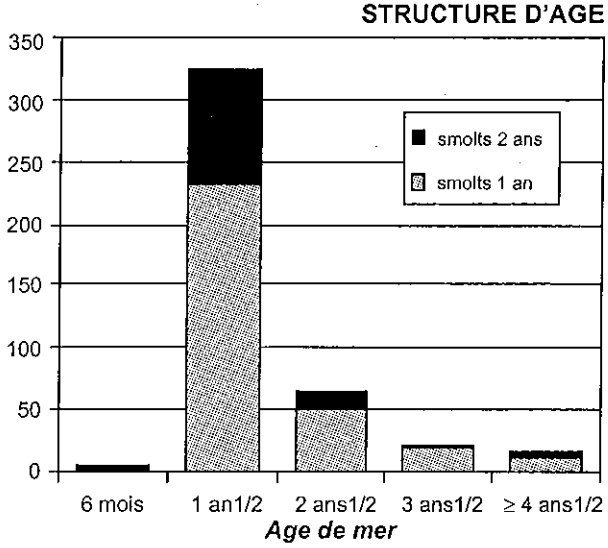

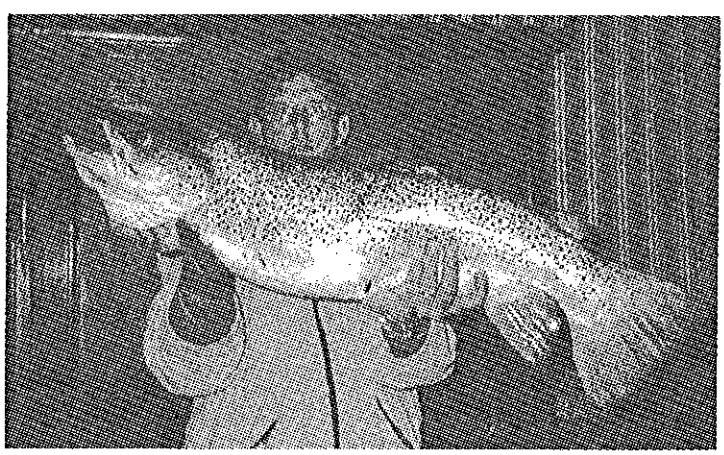

LE RECORD 2004 !

La palme du plus gros poisson capturé revient cette année à un pêcheur de l'Arques. Il s'agit d'une femelle, capturée en octobre et mesurant **90,5 cm pour un poids de 9,400 kg.**

Ce poisson était âgé de **8 ans 1/2** : né en 1996, il avait gagné la mer au printemps 1998 après 2 années de croissance en rivière et il s'apprêtait à se reproduire pour la 6ème fois consécutive !

75% des poissons déclarés sont âgés d'un an 1/2 de mer (nés en 2001 ou 2002, et descendus au printemps 2003), et plus de la moitié appartiennent à la cohorte 2002 : 1 an de rivière - 1 an 1/2 de mer.
Les deux poissons les plus âgés atteignent 8 ans 1/2 d'âge total, nés au printemps 1996 et descendus en mer en 1997 pour l'un, en 1998 pour l'autre ; ils s'étaient déjà reproduits 5 fois.

Un peu plus d'un poisson sur 5 s'est déjà reproduit les hivers précédents (de 1 à 5 fois), proportion très proche de celle observée en 2003, mais sensiblement plus forte que les années antérieures ; cela signifie donc que la survie des poissons a été plutôt bonne à l'issue de la reproduction 2003 /2004.

Le rapport des sexes est, comme toujours chez la truite de mer, très nettement déséquilibré en faveur des femelles ; il s'établit en 2004 à :

1,7 femelle pour 1 mâle

NOMBRE DE REPRODUCTIONS PRECEDENTES

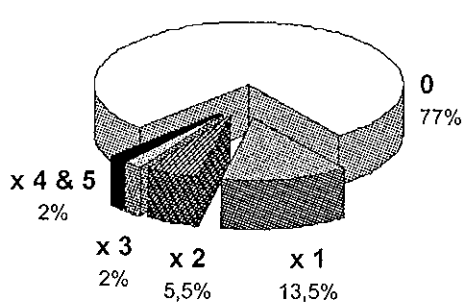

Infos techniques : A QUOI SERVENT LES STATIONS DE CONTROLE ?
la station de contrôle BRESLE

Il existe en France à l'heure actuelle une vingtaine d'installations de contrôle des salmonidés migrateurs (petits fleuves côtiers de Haute-Normandie, Basse-Normandie, Bretagne, axes Loire-Allier, Garonne et Dordogne, système Gaves). La plupart ne concernent que la montée ; seules quatre suivent **simultanément** la montée (des adultes reproducteurs) et la descente (des juvéniles produits ou smolts), et peuvent ainsi caractériser la démographie des espèces : la Bresle, en Haute-Normandie - l'Oir, affluent de la Sélune, en Basse-Normandie - le Scorff, en Bretagne - la Nivelle, en Aquitaine ; 3 sont ciblées sur le saumon atlantique, seule la Bresle porte sur les deux espèces françaises de salmonidés migrateurs, la truite de mer étant largement prédominante.

POURQUOI ETUDIER LES POISSONS MIGRATEURS ?

Ce sont des espèces à forte valeur, patrimoniale et halieutique, en difficulté plus ou moins grande sur la majeure partie des cours d'eau qu'elles fréquentent encore... Il est donc extrêmement important de disposer d'éléments objectifs sur l'importance actuelle des stocks en même temps que de connaissances approfondies sur la biologie des espèces ; ceci afin d'être en mesure de définir les mesures de protection / restauration les plus appropriées et d'adapter au mieux les prélèvements par la pêche.

COMMENT ?

La méthode la plus performante consiste à intercepter les poissons aux phases-clefs de leur cycle, au moment où ils changent de milieu :

- lorsqu'ils quittent la rivière, pour aller grossir en mer (juvéniles au stade smolt) ou pour se "refaire une santé" après la reproduction (adultes bécards).
- lorsqu'ils remontent en rivière après leur grossissement en mer (adultes reproducteurs).

Ceci peut se faire en capturant les poissons au moyen de trappes de capture adaptées ; c'est la méthode la plus informative, puisque les poissons sont clairement identifiés, mesurés, pesés, sexés et des écailles prélevées pour déterminer l'âge.
On peut aussi utiliser des méthodes de comptage électronique ou de vidéo-comptage, mais les données obtenues sont beaucoup plus sommaires.

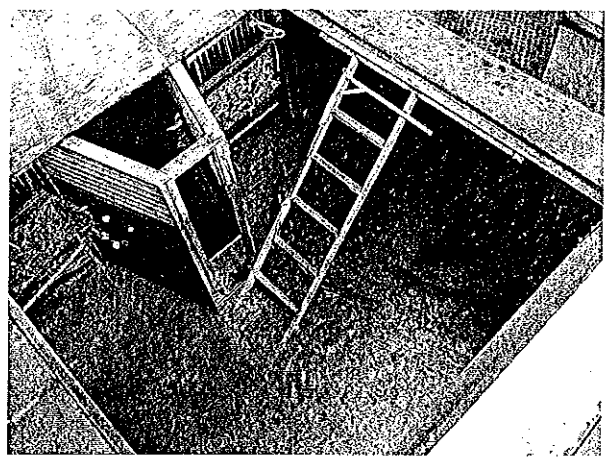

D'autres études peuvent être menées en complément, pour éclairer d'autres aspects : relevés d'habitat pour évaluer la qualité et la capacité d'accueil du milieu (zones de frayères et de développement des jeunes) - suivi des prélèvements par la pêche - échantillonnage des juvéniles par pêche électrique.

QUELQUES RESULTATS

⇨ **les effectifs**
ici, les remontées annuelles d'adultes reproducteurs

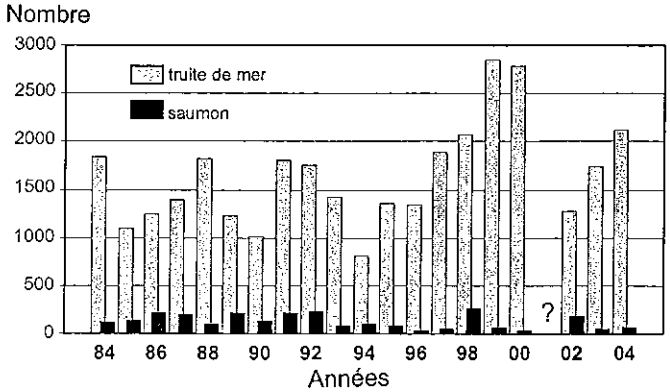

⇨ **les caractéristiques biométriques et biologiques**
ici, les structures de taille et d'âge des adultes reproducteurs

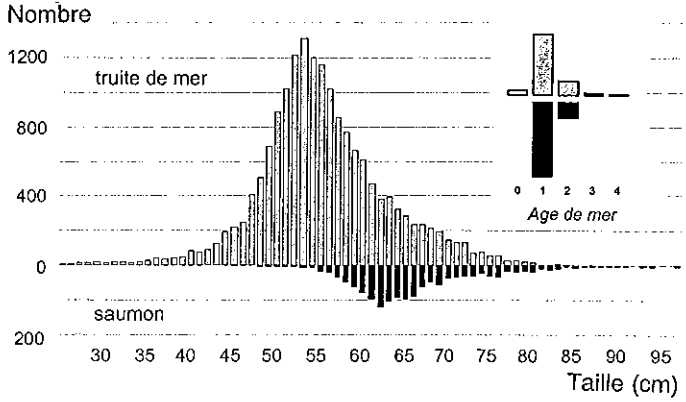

⇨ **les paramètres démographiques** : le contrôle simultané des adultes à la montée et des juvéniles dévalants permet d'établir les relations smolts <=> adultes : le taux de survie en rivière, entre oeufs et smolts, est ainsi sur la Bresle de 0,2% pour la truite de mer, de 1 % pour le saumon ; le taux de retour à la rivière (entre smolts et adultes), de 20% pour la truite de mer, de 6 % pour le saumon.

Lettr'Info TRM 2004 / conception - réalisation : Conseil Supérieur de la Pêche - Protection des Milieux Aquatiques
Françoise FOURNEL - DR1 - station salmonicole Eu (76)